

Le plan de « réinterprétation » d'Humanae vitae, par Roberto de Mattei

Publié le 20 juin 2017 · 7 min de lecture



Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX
ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

Professeur Roberto de Mattei



Ce sera **Mgr Gilfredo Marengo**, professeur à l'Institut Pontifical **Jean-Paul II**, qui sera coordinateur de la commission nommée par le pape François pour « **réinterpréter** », à la lumière d'*Amoris laetitia*, l'encyclique *Humanae Vitae* de Paul VI, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa promulgation, l'an prochain. Les premières indiscrétions sur l'existence de cette commission, encore « secrète », rapportées par le vaticaniste **Marco Tosatti**, étaient de source sûre. Nous pouvons confirmer que cette commission existe bien. Elle est composée de Mgr Pierangelo Sequeri, président de l'Institut Pontifical **Jean-Paul II**, du professeur **Philippe Chenaux**, enseignant d'Histoire de l'Eglise à l'Université Pontificale du Latran et de **Mgr Angelo Maffei**, président de l'Institut **Paul VI** de Brescia. Le coordinateur est Mgr Gilfredo Marengo, professeur d'anthropologie théologique de l'Institut Pontifical Jean-Paul II et membre du Comité de direction de la revue *CVII- Centro Vaticano II Studi e ricerca*.

La commission nommée par le pape François est chargée de retrouver dans les archives du Vatican la documentation relative au travail préparatoire d'*Humanae Vitae*, qui se déroula sur une période de trois ans, pendant et après le Concile Vatican II. Le premier groupe d'étude sur le problème de la « régulation des naissances » fut mis en place par Jean XXIII en mars 1963 et élargi à 75 membres par Paul VI. En 1966, les « experts » remirent leurs conclusions au pape Montini, en suggérant d'accepter la contraception artificielle. En avril 1967, le document réservé de la commission – celui duquel devrait partir aujourd'hui la « révision » de l'encyclique – parut en même temps dans le journal *Le Monde*, en Grande-Bretagne dans *The Tablet*, et aux Etats-Unis dans le *National Catholic Reporter*. Mais Paul VI, après deux ans de remous, publia le 25 juillet 1968 l'encyclique *Humanae Vitae*, par laquelle il réaffirma la position traditionnelle de l'Eglise, qui a toujours interdit la limitation artificielle des naissances. Il s'agit, selon le philosophe Romano Amerio, de l'acte le plus important de son pontificat.

L'*Humanae Vitae* fut l'objet d'une contestation sans précédents, non seulement de la part de théologiens et de prêtres, mais aussi de certains épiscopats, à commencer par l'épiscopat belge, dirigé par le cardinal primat **Léo Suenens** qui, au Concile, s'était exclamé sur un ton véhément : « *Suivons le processus de la science. Je vous en conjure, mes frères, évitons un nouveau procès Galilée. Un seul procès a suffi à l'Eglise* ». Le **cardinal Michele Pellegrino**, archevêque de Turin, **qualifia cette encyclique de l'« une des tragédies de l'histoire pontificale »**.

En 1969, neuf évêques hollandais, parmi lesquels le **cardinal Alfrink**, votèrent la fameuse *Déclaration d'indépendance* où ils invitaient les fidèles à refuser l'enseignement de l'encyclique *Humanae Vitae*. A cette même occasion, le Conseil pastoral Hollandais se prononça en faveur du *Nouveau Catéchisme* en refusant les corrections suggérées par Rome et demandant que l'Eglise reste ouverte à de « *nouvelles approches radicales* » sur les sujets moraux, qui n'étaient pas cités dans la motion finale, mais ressortaient des travaux du Conseil, comme les rapports avant le mariage, les unions homosexuelles, l'avortement et l'euthanasie. « *En 1968, rappelle le cardinal Francis J. Stafford, advint quelque chose de terrible dans l'Eglise. Au sein du sacerdoce ministériel, entre amis, se vérifièrent partout des fractures qui ne se recomposeraient plus jamais, ces blessures qui continuent à affliger l'Eglise toute entière* » (1968, *l'anno della prova*, dans *L'Osservatore Romano*, 25 juillet 2008).

Sur le sujet de la contraception, Paul VI s'est exprimé dans *Humanae Vitae* d'une manière que les théologiens jugent **infaillible** et donc non modifiable, non que le document réunisse en lui-même les conditions de l'infaillibilité, mais parce qu'il réaffirme une doctrine proposée depuis toujours par le magistère pérenne de l'Eglise. Les théologiens jésuites **Marcelino Zalba, John Ford et Gerald Kelly**, les philosophes **Arnaldo Xavier da Silveira et Germain Grisez**, et bien d'autres auteurs, expliquent que la doctrine d'*Humanae Vitae* doit être considérée comme infaillible, non en vertu de son acte de promulgation, mais parce qu'elle confirme le magistère ordinaire universel des papes et des évêques du monde entier.

Mgr Gilfredo Marengo, le prélat à qui le pape François a confié la tâche de relire *Humanae Vitae*, fait partie au contraire de cette catégorie de prélats **convaincus de pouvoir concilier l'inconciliable**.

Dès septembre 2015, commentant sur *Vaticaninsider* les travaux du *Synode sur la Famille*, il invitait à « *cesser de concevoir le patrimoine doctrinal de l'Eglise comme un système fermé, imperméable aux demandes et aux provocations de l'ici et maintenant où la communauté chrétienne est appelée à donner raison de sa foi, comme annonce et témoignage* ». Dans un article plus récent du même journal, au titre significatif : ***Humanae Vitae et Amoris laetitia : des histoires parallèles*** (*Vaticaninsider*, 23 mars 2017), Mgr Marengo se demande si « *le jeu polémique 'pillule oui – pillule non', tout comme l'actuel 'communion aux divorcés oui – communion aux divorcés non', n'est que l'apparence d'un malaise et d'une fatigue, bien plus crucial dans le tissu de la vie ecclésiale* ». En effet, « *chaque fois que la communauté chrétienne tombe dans l'erreur de proposer des modèles de vie dérivés d'idéaux théologiques trop abstraits et construits de façon artificielle, elle conçoit son action pastorale comme l'application schématique d'un paradigme doctrinal* ». « *Une certaine façon de concevoir et recevoir l'enseignement de Paul VI – ajoute-t-il – fut probablement l'un des facteurs pour lesquels – et il cite ici le pape François – nous avons présenté un idéal du*

mariage trop abstrait, presque artificiellement bâti, éloigné de la situation concrète et des possibilités effectives des familles telles qu'elles sont. Cette idéalisation excessive, surtout quand nous n'avons pas réveillé la confiance dans la grâce, n'a pas rendu le mariage plus désirable et attractif, mais ce fut tout le contraire » (François).

Pourtant, si l'antithèse « **pillule oui – pillule non** », tout comme l'actuelle « **communione ai divorziati sì – comunione ai divorziati no** », n'est qu'« un jeu polémique », ce même principe pourra s'appliquer à tous les grands sujets de la foi et de la morale : « **avortement oui – avortement non** », mais aussi « **résurrection oui – résurrection non** », « **péché originel oui – péché originel non** » et ainsi de suite. L'opposition même entre vérité et erreur et bien et mal en vient à devenir « un jeu polémique ».

Remarquons que Mgr Marengo ne propose pas de lire *Amoris laetitia* dans la ligne de l'herméneutique de la continuité. Il ne nie pas qu'il y a une contradiction entre ces deux documents : il admet qu'*Amoris laetitia* autorise ce qu'*Humanae Vitae* interdit. Mais il estime que toute antithèse théologique et doctrinale doit être relativisée et dépassée dans une synthèse qui parvienne à concilier les opposés. La dichotomie est entre abstrait et concret, vérité et vie. Ce qui compte, pour Mgr Marengo, c'est de s'immerger dans la pratique pastorale, sans se plier à « des idéaux théologiques trop abstraits et artificiellement construits ». Ce sera la pratique et non la doctrine, qui définira les lignes d'action. Le comportement naît en somme du comportement. Et aucun comportement ne peut être soumis à d'abstraites évaluations théologiques et morales.

Il n'y a pas de « modèles de vie », mais uniquement le flux de la vie, qui accueille tout, justifie tout, sanctifie tout. Le principe d'immanence, fustigé par saint Pie X dans l'encyclique *Pascendi* (1907), est repensé d'une façon exemplaire.

Y aura-t-il quelque pasteur ou théologien qui face à un tel programme de « réinterprétation » d'*Humanae Vitae*, ait le courage de prononcé le mot d'« hérésie » ?

Pr. Roberto de Mattei

Sources : corrispondenzaromana.it /Traduction par MP

Source : laportelatine.org/actualite/le-plan-de-reinterpretation-dhumanae-vitae-par-roberto-de-mattei-20-juin-2017

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France